

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



A LA DÉRIVE EN MÉDITERRANÉE : ANALYSE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Extraits traduits et résumés du document : *Cut adrift in the Mediterranean* publié le 18.01.2019 par Amnesty.org

LES PROBLÈMES À RÉSOUDRE :

A) LE SYSTÈME DUBLIN

Selon le système de Dublin, le premier pays dans lequel le demandeur d'asile pénètre est généralement chargé d'examiner sa demande d'asile, de l'accueillir pendant le processus, de l'intégrer lorsqu'il est reconnu comme réfugié et de le renvoyer dans son pays lorsqu'une protection lui est refusée. Cela a des implications importantes pour les États de première ligne (Grèce, Italie, Espagne, etc.) qui, en l'absence de mécanismes de solidarité intra-européenne pour partager ces responsabilités, ont de plus en plus fait le choix de refuser aux demandeurs d'asile l'accès à leur pays, même lorsque cela signifie les exposer à des risques mortels et enfreindre des obligations internationales.

En laissant ainsi tomber les États de première ligne de l'UE, le système ne se préoccupe plus du sort des demandeurs d'asile, qui sont abandonnés en mer, languissent dans des pays de l'UE où les procédures d'asile sont inefficaces ou surchargées, ou ne peuvent être réunis avec des parents déjà dans un autre pays européen.

B) L'ACCORD AVEC LA LIBYE

Ces dernières années, l'Italie et d'autres gouvernements européens ont de plus en plus maintenu les migrants hors de l'Europe en confiant le contrôle des frontières aux autorités libyennes, notamment en permettant aux garde-côtes libyens d'intercepter les personnes en détresse en mer et de les renvoyer en Libye.

Le fait que des femmes, des hommes et des enfants renvoyés en Libye soient arbitrairement détenus, torturés, violés et exploités semble n'avoir aucune importance pour certains dirigeants européens.

La création d'une zone dévolue à la Libye pour la recherche et le sauvetage en Méditerranée centrale en juin 2018 a signifié le transfert aux autorités libyennes de la responsabilité de coordonner les opérations de sauvetage dans la zone où la plupart des naufrages se produisent. Mais la Libye n'a pas la capacité de coordonner les opérations de sauvetage, et les personnes secourues en mer ne peuvent être légalement emmenées en Libye. Ce qui a pour conséquence insidieuse que les capitaines de navires, surtout commerciaux, sont inévitablement découragés de respecter leur obligation de secourir les personnes en péril en mer, de peur d'être laissés en rade pendant des jours sans port où pouvoir débarquer leurs passagers.

C) DÉTOURNEMENT DU DÉBAT SUR LA MIGRATION DANS DES BUTS DE POLITIQUE ELECTORALE

Il ne fait aucun doute que le nombre de traversées maritimes a chuté ces deux dernières années, en particulier à la suite de l'externalisation des contrôles aux frontières à la Libye en 2017.

Malgré cette évidence, certains gouvernements continuent d'insister sur le fait que l'Europe est confrontée à une « crise migratoire » et que les migrants et les réfugiés constituent une menace pour l'Europe, tout comme celles et ceux qui les aident, notamment en les sauvant en mer.

Encourager la division et alimenter la haine contre les étrangers, profiter des images omniprésentes dans les médias des sauvetages en mer - malgré le fait que la plupart des gens migrent par voie terrestre et aérienne - et blâmer l'UE pour tout, même lorsque les problèmes sont créés au niveau national, sont les mesures qui font partie de la stratégie employée par les politiciens plus intéressés à obtenir des voix qu'à résoudre les problèmes. Les hommes, les femmes et les enfants qui souffrent en mer ne sont que les otages dans ce jeu politique.

QUELLES SOLUTIONS APPORTER ?

Pour faire face à une situation aussi complexe, les gouvernements européens doivent de toute urgence travailler ensemble à une solution commune qui fonctionne pour tous les États et qui, surtout, fonctionne pour les citoyens.

- Si l'on veut diminuer le nombre de voyages irréguliers vers l'Europe, il faut offrir des voies sûres et légales pour venir chercher asile, chercher un emploi ou retrouver des parents. Il ne s'agit pas de supprimer les contrôles aux frontières, mais plutôt d'élargir les voies sûres et régulières et d'améliorer la gouvernance des migrations.
- Pour assurer la sécurité des personnes qui continueront malgré tout à employer la voie maritime pour gagner l'Europe, il est nécessaire de disposer d'un nombre suffisant de navires de sauvetage, mais aussi de mettre en place un mécanisme de débarquement rapide et fiable, conforme au droit international ainsi qu'un système équitable de partage des responsabilités entre les pays signataires de Dublin en ce qui concerne les demandeurs d'asile.
- Alors que les gouvernements européens s'engagent auprès des autorités libyennes pour aider à stabiliser le pays, l'accent doit être mis sur la promotion de la protection des droits, y compris ceux des réfugiés et des migrants. Le soutien et l'assistance de l'Europe en Libye doivent contribuer à mettre fin au recours à la détention, garantir la libération rapide de toutes les personnes détenues arbitrairement et garantir que les réfugiés puissent être réinstallés dans un pays sûr.
- Il faut couper court à la rhétorique qui diabolise à des fins purement politiques les réfugiés et les migrants, ainsi que ceux qui tentent de les aider. Il n'y a pas de solution simple. Mais précisément en raison de la complexité de la situation, les décideurs doivent mettre de côté l'alarmisme et s'efforcer d'adopter des politiques crédibles, efficaces, humaines et réalistes, qui respectent les droits humains plutôt que de les éroder.
